

*En avant  
pour l'été !*

**JUILLET**  
FESTIVAL  
DE MUSIQUE  
&  
LAMORLAYE PLAGE

**DOSSIER**  
PROJET  
CŒUR DE VILLE  
VOTE DU 22 JUIN

**JOURNÉE SANTÉ  
PUBLIQUE**  
**LA VIE DE NOS  
ASSOCIATIONS**



Nicolas MOULA  
Maire de Lamorlaye  
et 1<sup>er</sup> Vice-Président de l'Aire Cantilienne

**Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis**

*L'année scolaire touche à sa fin et l'été arrive à grands pas. Je tiens à remercier sincèrement les équipes enseignantes, dont le dévouement tout au long de l'année garantit à nos enfants un cadre d'apprentissage de qualité. Leur engagement quotidien mérite toute notre reconnaissance.*

*Un grand merci également aux services municipaux, dont le professionnalisme assure un cadre de vie agréable et fonctionnel pour tous. De la gestion des espaces publics à l'organisation des événements, leur implication est essentielle pour le bon fonctionnement de notre commune.*

*Enfin, je souhaite saluer le travail des associations locales, véritables moteurs de la vie lamorlayenne. Leur dynamisme et leur engagement, à travers les activités culturelles, sportives, environnementales, sociales... enrichissent le quotidien de nombreux habitants et contribuent pleinement au lien et à la richesse de notre ville.*

*Cet été, nous vous invitons à profiter pleinement des temps forts organisés pour tous : le Festival de Musique revient avec une programmation qualitative et vous offre trois concerts en plein air dans le parc du château ; Lamorlaye Plage proposera comme chaque année une foule d'animations familiales. Et bien sûr, ne manquez pas la soirée du 13 juillet, avec feu d'artifice et bal des pompiers, pour célébrer ensemble l'été !*

*Ces temps de fête et de convivialité nous rappellent combien il est essentiel de faire vivre notre ville... mais également de la préparer pour demain. Lamorlaye poursuit sa transformation avec des projets ambitieux porteurs d'avenir.*

*La construction de notre future médiathèque et de notre salle d'action culturelle se poursuit, selon les prévisions.*

*Le projet Cœur de Ville, quant à lui, entre dans une phase plus "concrète" pour les habitants. Un vote consultatif est organisé le dimanche 22 juin pour vous permettre de choisir votre projet préféré parmi les propositions des trois architectes retenus. Il est important que chacun d'entre vous puisse exprimer son avis. Vos retours et vos préférences guideront les prochaines étapes de ce projet ambitieux qui redynamisera et embellira notre centre-ville tout en préservant son identité et son âme.*

*Nous comptons sur votre participation pour faire de cette démarche un véritable moment de démocratie locale. C'est ensemble que nous construirons la ville de demain. Lamorlaye se transforme, mais l'esprit de notre ville, accueillante et solidaire, reste intact.*

*D'ores et déjà, je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été !*

*Nicolas Moula*

## JOURNÉE SANTÉ PUBLIQUE À LAMORLAYE



**Mardi 2 juillet, de 10h à 17h  
Au Foyer culturel**

**Faites le point sur vos vaccins !**

Le Centre de Santé Municipal organise une Journée de sensibilisation à la vaccination en collaboration avec les trois pharmacies de la ville. C'est l'occasion de vérifier vos vaccins et de recevoir les informations nécessaires pour être à jour.

Sur place : → **Présentez votre carnet de santé ou carnet de vaccination, ainsi que votre carte d'identité.**

→ Une consultation gratuite permettra de faire le

point sur votre couverture vaccinale.

→ Une ordonnance vous sera délivrée si besoin.

→ Vous pourrez ensuite vous rendre dans la pharmacie de votre choix à Lamorlaye pour vous faire vacciner gratuitement.

À noter : les enfants de moins de 11 ans et les personnes ayant besoin de vaccins de voyage pourront être vaccinés sur place.

Une initiative utile, gratuite et ouverte à tous, pour prendre soin de votre santé et de celle de vos proches. Trop souvent négligés, les rappels de vaccination sont pourtant indispensables à toutes les étapes de la vie, y compris à l'âge adulte.

## UN CAHIER POUR ÉCRIRE AU PRÉFET DE L'OISE



Dans le cadre du renforcement du dialogue entre l'État et les citoyens, le

préfet de l'Oise a souhaité **mettre en place un dispositif innovant dans les mairies : le Cahier "Écrire au Préfet"**.

*"L'objectif de cette démarche est de favoriser une communication directe et constructive entre les citoyens et les services de l'État, en valorisant les initiatives locales et en apportant des réponses concrètes aux préoccupations exprimées sur l'ensemble du territoire du département."*

→ Vous avez une question à poser aux services de l'État ? Une idée à partager ? Une proposition pour améliorer le quotidien dans votre commune ?

→ **Ce cahier est à votre disposition pour vous exprimer librement.**

Chaque contribution sera examinée par les services du Préfet, qui s'engage à y répondre ou à étudier sa faisabilité. Les citoyens peuvent par ailleurs contacter le préfet de l'Oise via le site internet : <https://www.oise.gouv.fr/Nous-contacter>

*Cahier en libre accès, à l'accueil de la mairie.*

## PLAN TRANQUILLITÉ VACANCES

Comme chaque année, vous pouvez signaler votre absence à la police municipale qui intégrera la surveillance des abords de votre domicile à leurs missions habituelles.

Fiche à l'accueil de la mairie ou sur le site [www.ville-lamorlaye.fr](http://www.ville-lamorlaye.fr)

Ce service gratuit vous est proposé tout au long de l'année.

## NOUVEAUX ARRIVANTS

La municipalité vous invite à une **réception conviviale le 6 septembre** afin de vous présenter notre ville et vous apporter **toutes les informations pratiques pour faciliter votre nouvelle installation.**

Merci de vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie ou au 03 44 21 64 00.

## Les rendez-vous de la rentrée !



### FORUM DES ASSOCIATIONS

**Samedi 6 septembre  
au gymnase La Thève**

Venez découvrir de 14h à 18h la richesse du tissu associatif local et organisez les activités de toute la famille !



### BROCANTE

**Dimanche 14 septembre**

Organisée par le Groupement des artisans et commerçants de Lamorlaye avec le soutien de la Ville. Le **formulaire d'inscription** est disponible sur le site de la ville et chez les commerçants.



### LA FÊTE DU CHEVAL

**Samedi 20 septembre**

La Fête du Cheval revient pour une journée placée sous le signe de la passion, du spectacle et de la convivialité ! Un rendez-vous à ne pas manquer...

## LES HORAIRES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC CHANGENT

À partir du mois de juin, l'éclairage public sera désormais **éteint de minuit à 6h** en centre-ville ainsi que sur l'avenue de la Libération.

Dans les autres quartiers de la ville, cette mesure s'appliquera en septembre prochain avec une extinction programmée **de 23h à 6h du matin.**



## ➤ Modification et révision du Plan Local d'Urbanisme

Le PLU en vigueur a été approuvé par délibération du Conseil municipal le 4 octobre 2023. Toutefois, à l'application du PLU, il est apparu nécessaire d'y réaliser un certain nombre d'ajustements (difficultés d'interprétation de certaines règles, problèmes de concordance entre plusieurs dispositions du PLU et les projets d'aménagement de la commune déclinés dans le projet d'aménagement et de développement durables...).

De même, pour garantir un développement harmonieux du territoire et assurer une meilleure cohérence, une seconde démarche a été engagée simultanément : la révision générale du PLU, présentée par la délibération du 25 septembre 2024.

### MODIFICATION

Le PLU est un document évolutif qui peut être modifié au cours du temps pour s'adapter aux besoins identifiés à l'application du PLU et au contexte local. Dans ce cadre, la commune de Lamorlaye a lancé la modification de son PLU le 9 septembre 2024 afin d'assurer la mise en œuvre de règles adaptées au développement urbain et à la préservation du cadre de vie des habitants.

#### LES GRANDES ÉTAPES

Le PLU est modifié selon une procédure définie de manière précise dans le Code de l'Urbanisme.

1. Élaboration du dossier de modification

2. Saisine de l'autorité environnementale

3. Notification aux PPA (Personnes publiques associées)

4. Enquête publique

5. Rapport du commissaire enquêteur

6. Ajustements du dossier

7. Approbation de la modification

#### COMMENT S'INFORMER ET PARTICIPER ?

La concertation publique est au cœur de la procédure de modification du PLU. Diverses modalités de concertation ont, en effet, été mises en place pour permettre à chacun de s'informer et de s'exprimer sur le projet. Il est ainsi prévu :

→ la mise à disposition du public d'un registre spécifique durant toute la phase de concertation, disponible en mairie aux jours et heures d'ouverture ;

→ la possibilité pour le public de faire parvenir ses observations sur l'adresse mail dédiée "modificationplu@ville-lamorlaye.fr" ou bien de les faire parvenir par courrier à l'attention de M. le Maire à l'Hôtel de ville, 24 rue du Général Leclerc, 60260 Lamorlaye ;

→ la diffusion des informations clés quant aux différentes étapes du projet via le site internet de la ville, le journal municipal de Lamorlaye (Le Mag), les réseaux sociaux et/ou les panneaux lumineux de la commune.

N'hésitez pas à exprimer votre avis sur la procédure de modification du PLU lors de l'enquête publique qui se tiendra cet automne.

### RÉVISION GÉNÉRALE

*Il est à noter que la procédure de révision porte sur des sujets différents de la procédure de modification. Elle s'accompagne également d'une concertation avec les habitants :*

- Mise à disposition du public (mairie et site de la ville) d'un registre spécifique jusqu'à l'arrêt du projet d'élaboration par le conseil municipal.

- Possibilité pour le public de faire parvenir ses observations par mail à [revisionplu@ville-lamorlaye.fr](mailto:revisionplu@ville-lamorlaye.fr) ou par courrier à l'attention de M. le Maire, Hôtel de Ville, 24 rue du Général Leclerc, 60260 Lamorlaye.

- Organisation de deux réunions publiques au minimum au moment de l'élaboration du PADD – Projet d'aménagement et de développement durables et avant l'arrêt du projet, afin de vous permettre de vous exprimer.

- Diffusion des informations clés sur le site de la ville, les réseaux sociaux, Le Mag et les panneaux lumineux.

#### Horaires et rendez-vous du service Urbanisme

Le service vous reçoit **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** (pris par téléphone) les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h30.

Vous pouvez prendre rendez-vous dès que vous êtes en capacité de présenter un projet avancé.

Contact : 03 44 21 64 18 • [urba@ville-lamorlaye.fr](mailto:urba@ville-lamorlaye.fr)

La prise de rendez-vous pourra s'effectuer prochainement en ligne via une plateforme dédiée.



JEAN-NOËL GURDALA

5<sup>e</sup> ADJOINT SÉCURITÉ ET PRÉVENTION, MOBILITÉ

## ➤ “Médiation animale” : mise en place d’une nouvelle procédure pour apaiser les conflits de voisinage



*Afin de préserver la qualité de vie de tous et d’encourager le dialogue entre habitants, la Ville de Lamorlaye a mis en place, sous l’impulsion de sa police municipale, une nouvelle procédure de médiation spécifique aux nuisances animales.*

*Cette initiative vise à désamorcer les tensions de voisinage liées, par exemple, aux aboiements excessifs, à la divagation d’animaux ou aux problèmes d’hygiène.*

Avant toute démarche répressive, cette médiation offre un cadre d’échanges neutre et apaisé, permettant aux parties concernées de dialoguer et de rechercher des solutions amiables, avec l’accompagnement d’un médiateur qualifié.

**L’objectif est de favoriser la compréhension mutuelle et le respect des règles de bon voisinage, tout en rappelant les droits et devoirs de chacun en matière de détention d’animaux.**

### LA PROCÉDURE À SUIVRE

#### 1. Faites constater les nuisances

Avant toute démarche, les nuisances doivent être constatées par une autorité

compétente : la police municipale (03 44 65 60 35 ou 06 08 23 24 17), la gendarmerie de Chantilly (17 ou 03 44 57 33 17) ou encore par un huissier de justice.

#### 2. Envoyez une mise en demeure

Adressez un courrier recommandé avec accusé de réception à la personne responsable de l’animal. Détaillez précisément les nuisances constatées, les dates, la fréquence et les impacts sur votre quotidien.

#### 3. Engagez une médiation

Une médiation conventionnelle peut être organisée pour favoriser une résolution amiable avec le référent “Animaux” de la

police municipale, le médiateur de l’ASA du Lys-Chantilly pour les cas situés dans le domaine du Lys et avec un élu municipal pour les autres quartiers.

#### 4. Un protocole d’accord est établi

Si la médiation aboutit, un protocole d’accord est rédigé entre les parties. Un suivi est assuré pour garantir le respect des engagements pris.

#### 5. Vers une procédure judiciaire en cas d’échec

Si la médiation échoue ou que le protocole n’est pas respecté, vous pouvez engager une action en justice et vous rapprocher de la Maison de la Justice et du Droit de Creil au 03 44 66 46 70.

→ La police municipale reste à votre disposition pour tout complément d’information.

## ➤ Circulation et divagation des chiens

*Les chiens, formidables compagnons à quatre pattes, sont très nombreux à partager nos foyers. Leur présence implique pour les propriétaires des devoirs et des responsabilités, notamment le respect des lois en vigueur. Le propriétaire est légalement responsable de son animal. Un arrêté municipal a été pris en 2021 afin de rappeler la réglementation relative à la circulation et à la divagation des animaux.*

Avec le retour des beaux jours, vous êtes nombreux à profiter de promenades avec votre chien. Cependant, il est important de vous rappeler que :

→ les chiens doivent être identifiables par tout procédé agréé (puce ou tatouage) et par collier avec plaque ;

→ vous êtes tenu de ramasser les déjections de votre chien sous peine de contravention. Pensez à toujours vous munir de sacs adaptés lors de vos sorties ;

→ les chiens doivent être impérativement tenus en laisse sur l’ensemble des espaces publics de la ville, y compris dans le Lys ; vous risquez d’être verbalisé dans le cas contraire (35 €) ;

→ les animaux, même tenus en laisse, sont interdits dans certains lieux publics : cours d’école, aires de jeux, édifices religieux, cimetière...

**Les chiens sont également interdits dans les parcs de la ville et le parc du château.**

→ les chiens catégorisés doivent être déclarés auprès de la police municipale, muselés et tenus en laisse par une personne majeure lors de leurs sorties sur la voie publique ;

→ la divagation d’animaux est interdite. Le montant de la sanction est fixé selon un barème établi par délibération du conseil municipal, à savoir :

– pour un chien catégorisé : 450 € + 10 € de frais de lecture de puce + 28 €/jour si mise en chenil,

– pour un chien non catégorisé, 135 € + 10 € de frais de lecture de puce + 20 €/jour si mise en chenil.

“Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d’une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n’est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d’une distance dépassant 100 m”.



VALÉRIE CARON  
3<sup>e</sup> ADJOINTE POLITIQUE DE SOLIDARITÉS,  
SENIORS, COMMÉMORATIONS, POLITIQUE  
EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



## ➤ Le Rucher du Château : une oasis pour les abeilles à Lamorlaye...

*Caché dans un écrin de verdure, au cœur du parc du château de Lamorlaye, le rucher vit au rythme des saisons. Installé depuis l'été 2021, à l'écart de la circulation et du tumulte, il se trouve sur l'île : un lieu calme, protégé, presque secret... idéal pour nos pollinisatrices.*

Le nombre de ruches évolue au fil de l'année. En ce mois de mai 2025, le rucher compte 7 colonies, peuplées d'abeilles buckfast, une variété douce, travailleuse et peu agressive, choisie pour sa facilité de gestion.

Les ruches sont de type Dadant, le modèle le plus répandu en apiculture française. Les colonies d'abeilles vivent dans le corps de ruche, tandis que l'apiculteur ajoute progressivement des hausses pour récolter l'excédent de miel. Situé dans un environnement semi-urbain, entre patrimoine, nature et jar-

dins, le rucher bénéficie d'une richesse florale exceptionnelle. Les abeilles y butinent les fleurs des jardins et des arbres fruitiers, l'acacia au printemps, le tilleul, en début d'été, sans oublier les plantes sauvages des sous-bois et des haies, le reste de l'année.

Ce paysage varié donne naissance à deux miels bien distincts : **le miel de printemps, floral, doux** et à la cristallisation fine **et le miel d'été, plus corsé**, aux notes mentholées grâce au tilleul, et à la cristallisation plus granuleuse. Cette collaboration entre la mairie et

l'apiculteur n'est pas anodine. Elle permet de réconcilier patrimoine et biodiversité, et de rappeler la place du vivant au cœur de nos lieux de vie.



## Portrait

**Julien Dubreuil**  
Apiculteur



*“C'est en 2015 que les abeilles ont commencé à me fasciner : leurs allées et venues, leur organisation millimétrée, leur rôle discret mais essentiel dans l'équilibre de la nature.*

*En 2021 et après une formation d'un an, je décide enfin de sauter le pas et achète les premières ruches. L'aventure commence !*

*Depuis, je pratique une apiculture de loisir, en famille, avec l'envie de me reconnecter à la nature et de transmettre une autre manière de regarder le monde. Un monde fragile, précieux, qui mérite notre attention et notre respect.*

*Au fil des saisons, j'accompagne mes abeilles avec attention, tout en continuant de m'émerveiller à chaque visite.”*

Julien Dubreuil

Le rucher de la Thève

[www.facebook.com/lerucherdelatheve](https://www.facebook.com/lerucherdelatheve)

## LE RÔLE DES ABEILLES DANS L'ÉCOSYSTÈME LOCAL



Parmi les innombrables insectes qui peuplent nos campagnes et nos villes, **les abeilles jouent un rôle clé dans les équilibres naturels**. En quête de nectar, elles transportent le pollen de fleur en fleur, assurant la pollinisation des plantes et la formation des fruits.

Leur activité discrète façonne la beauté des paysages, la diversité des milieux naturels et même les récoltes locales.

Mais l'abeille domestique n'est pas seule dans ce rôle. Elle travaille aux côtés d'abeilles sauvages, de bourdons, de papillons, de coléoptères ou encore de syrphes. Ensemble, **ces pollinisateurs forment un réseau complémentaire et indispensable à l'équilibre de la biodiversité**.

Menacés par la disparition des habitats, les pesticides ou le changement climatique, ces insectes voient leur population décliner. Avec eux, c'est tout un écosystème ainsi que nos ressources naturelles qui s'affaiblissent.

**Protéger les abeilles et plus largement la biodiversité, c'est préserver l'équilibre vivant autour de nous.**

**Et chacun peut agir à son niveau** : planter des fleurs mellifères, ne pas utiliser de produits chimiques, laisser des zones sauvages... ou simplement, prendre le temps d'observer une abeille butiner avec curiosité.

## ➤ Frelons asiatiques : la Ville prend en charge la destruction des nids

Le frelon à pattes jaunes (*Vespa velutina*), ou frelon asiatique, est une espèce invasive venue d'Asie, arrivée accidentellement en France en 2004. **Principal prédateur des abeilles domestiques, il s'attaque aussi à d'autres insectes** (guêpes, mouches, papillons, araignées...), perturbant les chaînes alimentaires et menaçant la biodiversité.

Jusqu'à mi-juin, les reines fondatrices bâtissent des nids primaires, souvent dissimulés dans des abris (cabanons, greniers, toitures) et pouvant atteindre la taille d'un ballon de handball.

**C'est donc le moment idéal pour inspecter votre jardin avant que les colonies ne migrent vers des nids secondaires.**



**Vous avez un nid de frelons asiatiques sur votre propriété ou dans votre habitation ?**

**Appelez les Services Techniques  
03 44 65 57 11**

Nous vous rappelons que la destruction des nids doit être réalisée par des professionnels qualifiés pour garantir la sécurité de tous.

**Chaque nid doit être enlevé. C'est pourquoi la Ville de Lamorlaye a décidé d'agir en instaurant un partenariat avec une société professionnelle et de prendre entièrement en charge\* l'intervention de destruction de nids de frelons asiatiques\*\* sur la commune.**

\* Dans la limite des 100 interventions annuelles incluses dans le cadre du partenariat. \*\* Le partenariat ne concerne pas les nids de frelons européens.

## ➤ ABC communal – Atlas de la Biodiversité

L'ABC communal recense la faune et la flore présentes dans notre ville dans le but de mieux connaître la biodiversité de notre territoire.

Tout au long de l'année, le PNR propose des sorties nature dans la ville ainsi que des réunions publiques pour vous informer et vous proposer de participer individuellement en partageant vos propres observations.

### ➤ Sortie Nature "Apprenez à mieux connaître la flore de notre commune"

**Dimanche 22 juin, à 13h30**  
**RDV Parking de la mairie**

Par le PNR Oise Pays-de-France.

### ➤ Réunion publique

**Vendredi 27 juin, à 20h**  
**Au Foyer culturel**

Par le PNR Oise Pays-de-France.

Assistez au premier bilan des connaissances.

### Sortie nature

### "Le Monde des insectes"



L'après-midi du 24 mai a été très enrichissante grâce à l'intervention du Parc naturel régional (PNR) au refuge LPO, allée de la Pépinière. Les participants ont eu l'occasion de plonger dans l'univers fascinant des insectes et d'explorer en détail leur classification. Ce fut l'occasion de comprendre les rôles essentiels de ces petites créatures dans nos écosystèmes, leur diversité incroyable, et les méthodes d'observation et de classification qui permettent de mieux les appréhender.

**DIM. 22 JUIN 2025**  
 RDV à 13h30  
 Parking mairie  
**LAMORLAYE**

**Sortie nature**  
**Atlas de la Biodiversité de votre Commune**

Apprenez à mieux connaître et reconnaître la flore de notre commune.

**VEN. 27 JUIN 2025**  
 RDV à 20h  
**LAMORLAYE**

**Réunion publique**  
**sur l'Atlas de la Biodiversité de votre Commune**

Assistez au premier bilan des connaissances et apprenez-en plus sur les enjeux de préservation de la biodiversité.



# JE CHOISIS MON PROJET PRÉFÉRÉ !

DOSSIER DU MOIS

**VOTEZ** le dimanche 22 juin

AU FOYER CULTUREL DE 8H À 18H

## Réaménagement du cœur de ville

**Votre avis compte !**

**Redonner vie à notre cœur de ville, le rendre plus agréable, fonctionnel et dynamique : telle est l'ambition que nous portons collectivement.**

Après une première phase de réflexion partagée, de diagnostics et d'ateliers participatifs, **le projet entre aujourd'hui dans une étape décisive : le choix de l'équipe d'architectes** qui accompagnera la transformation de notre centre-ville.

**Un concours a été lancé en janvier 2025** pour sélectionner les meilleurs talents, capables de répondre aux enjeux propres à Lamorlaye : valoriser notre patrimoine, renforcer l'attractivité commerciale, fluidifier les circulations, encourager les mobilités douces et requalifier nos espaces publics pour un cadre de vie plus harmonieux.

**Trois équipes pluridisciplinaires – architectes, urbanistes et paysagistes – ont été retenues à l'issue d'une première sélection rigoureuse.** Elles ont travaillé plusieurs semaines pour imaginer des projets concrets, porteurs chacun d'une vision singulière de l'avenir de notre cœur de ville.

Pour rappel, chaque projet propose une rénovation de la mairie, la transformation du Foyer culturel en

Halle couverte, la réhabilitation des anciens garages en commerces, la requalification des places de stationnement et des espaces végétalisés, la conception de nouveaux commerces (derrière la pépinière) reliant la mairie et l'allée des Arcades, et la transformation des anciens bâtiments des services techniques en une maison des associations ainsi qu'un centre de santé.

Les trois propositions, initialement présentées dans une brochure distribuée début juin dans vos boîtes aux lettres, puis détaillées avec les architectes lors des deux réunions publiques du 14 juin, sont également à (re)découvrir dans ce numéro du Mag. Elles traduisent un travail exigeant mêlant compréhension du lieu, innovation et attention portée à vos usages quotidiens.

Parce que ce centre-ville est le vôtre, la municipalité a souhaité vous associer pleinement à cette étape décisive. **La consultation citoyenne du dimanche 22 juin vous permettra d'exprimer votre avis et de contribuer au choix final.**

*Ensemble, imaginons un cœur de ville vivant, à l'image de Lamorlaye et de ses habitants.*

➔ **Vous avez la possibilité de consulter l'ensemble des dossiers ainsi que le règlement complet de la consultation publique sur le site de la ville [www.ville-lamorlaye.fr](http://www.ville-lamorlaye.fr)**

*Extraits du règlement de la consultation citoyenne*

- ✓ Le vote, à bulletin secret, se déroulera exclusivement en présentiel au Foyer culturel, entre 8h et 18h.
- ✓ Les électeurs devront présenter une pièce d'identité et/ou une carte de résident.
- ✓ Le dépouillement aura lieu immédiatement après la clôture du vote et sera public.
- ✓ Les résultats seront annoncés publiquement et affichés en mairie et sur les supports de communication municipaux.

Projet  
1



Le projet propose la transformation du **cœur de Lamorlaye** en un **véritable centre de vie, convivial et apaisé**. Une halle de marché, la mairie, de nouveaux commerces, des salles associatives et des espaces verts structurent ce nouveau paysage urbain.

L'enjeu de revitalisation urbaine repose à la fois sur la capacité à imaginer des espaces publics conviviaux, adaptés aux usages, et de retrouver une **écriture architecturale qui harmonise l'ensemble des constructions** au sein d'un ensemble cohérent.

L'attachement de la ville à son histoire implique une conception respectueuse des qualités patrimoniales existantes. Notre proposition s'inscrit dans cette logique de continuité : **« un nouveau cœur de ville - vivant et attractif - ancré dans les ambitions du présent mais qui ne fait pas table rase du passé. »**

**1** L'aménagement est pensé comme une **couture fine entre ville et nature, entre patrimoine et dynamique commerciale**. À travers une écriture simple, généreuse et écologique, Lamorlaye se dote d'un **cœur renouvelé, à la fois fonctionnel, convivial et sensible - un centre de village moderne enraciné dans l'âme de son territoire**.

**2** L'harmonisation architecturale repose sur quelques fondamentaux :

- **la valorisation de la brique**, développée sur les façades existantes et sur les constructions neuves ;
- **le dessin remarquable des menuiseries extérieures** pour toutes les façades du projet ;
- **les arches en arcades** à l'image de nombreux commerces du centre-ville de Lamorlaye, et qui rappelle l'écriture des anciennes écuries, **mémoire historique du site**.

**3** Tous les arbres existants sont préservés et **90 arbres supplémentaires sont plantés**, renforçant la présence du végétal et créant une canopée urbaine rafraîchissante.

À travers une série de **« salons urbains »** le cœur de ville devient ainsi un **espace de fraîcheur, propice aux rencontres, à la détente et aux initiatives locales**. Il s'agit de faire de Lamorlaye un centre accueillant, animé, et durable, **fidèle à son identité tout en regardant vers l'avenir**.



Le cœur de ville



Le nouveau marché



Le parvis de la mairie



Les nouvelles arcades (derrière la pépinière)



Le jardin central

## Projet 2



La revitalisation du centre-ville repose sur plusieurs leviers. Elle passe d'abord par le développement de l'activité économique et culturelle, avec la **mise en valeur des commerces**, la **présence d'une halle couverte**, l'**implantation d'un centre de santé et d'une maison des associations**. Elle s'appuie également sur une transformation de l'espace public, à travers la **piétonisation** et la **végétalisation**, favorisant la création de promenades, de jardins, de parcours agréables et d'un paysage urbain apaisé. Et pour faciliter les parcours quotidiens vers les équipements et quartiers résidentiels, une « **grande diagonale** » **piétonne** va venir relier les points forts de la ville. Le cœur de ville est également redessiné pour limiter la circulation motorisée et **optimiser le stationnement** : système périphérique végétalisé et poches de stationnement intégrées aux places.

**1** Les espaces publics sont placés au cœur de la réhabilitation. Le cœur de ville est repensé autour de **trois éléments imbriqués : le bâti, les espaces plantés et les espaces fonctionnels**. Trois places jardinées (Mairie, Marché, Tenure), avec des ambiances différentes, structurent ce dispositif cohérent, animé et traversable.



**2** - Le Foyer culturel devient une halle du marché intégrant un roof top et une maison des associations.  
- La galerie commerçante (anciens garages) est connectée à la mairie. Ces commerces font le jeu du bâtiment d'origine et conservent l'histoire de ces garages.  
- La Mairie retrouve sa prestance historique grâce à une rénovation respectueuse.

**3** La « **grande diagonale** » : un **parcours piéton entre jardins et commerces** est composée d'une promenade bordée de nouveaux commerces qui relie la Poste à l'allée des Hêtres, en direction du château. Les circulations sont adoucies par des courbes qui connectent harmonieusement les nouveaux espaces (maison de la santé, maison des associations, nouveaux commerces) aux lieux existants tels que la Poste, l'allée des Arcades. La **zone piétonne est protégée de la circulation automobile** par la configuration de ses accès et par l'aménagement de poches de stationnement végétalisées.



Projet  
3

Le réaménagement du cœur de ville de Lamorlaye vise à recomposer une centralité urbaine lisible, fonctionnelle et cohérente. Il s'appuie sur le patrimoine, les usages variés et la valorisation de l'espace public.

**Trois axes structurent le projet : requalification des équipements, activation d'un réseau d'espaces publics, et réutilisation du bâti existant.** Les bâtiments conservés trouvent de nouveaux usages (mairie, halle, maison des associations). Un maillage de **circulations douces** renforce la place du **piéton**. Le **stationnement** est **conservé et repensé**. L'architecture, sobre et contextuelle, redonne du sens aux lieux publics et accompagne l'évolution de la ville.

**1** Le projet transforme les abords de la mairie de Lamorlaye en un espace public vivant, mêlant commerces, promenades, repos et événements. Il intègre des **liaisons douces**, des **zones végétalisées**, une **gestion durable des eaux**, et **redonne de la place aux piétons**. L'ensemble favorise les interactions sociales, la biodiversité et l'attractivité du centre-ville.



**2** Le projet réorganise le centre-bourg autour d'entités fonctionnelles complémentaires : une **halle de marché polyvalente**, un **pôle associatif dynamique**, un **centre de santé**, un **front commerçant actif** et une **mairie rénovée**. Chaque espace est pensé pour optimiser les usages, la circulation, et renforcer les liens entre intérieur et extérieur via une place centrale partagée, des cheminements lisibles et des aménagements conviviaux.

**3** Le projet **réhabilite la mairie**, une ancienne maison de maître, en restituant son caractère patrimonial. **Le Foyer culturel devient une halle de marché et un pôle associatif**, conservant ses volumes et qualités spatiales. **Les anciens Services techniques** sont en partie démolis et **transformés en locaux associatifs et centre de santé**. **Les anciens garages** sont **convertis en commerces**, complétés par de nouveaux locaux dans un style cohérent, renforçant l'attractivité et la dynamique du centre-ville.



DANIELLE PALANIAYE  
7<sup>e</sup> ADJOINTE ÉDUCATION  
ET ÉGALITÉ DES CHANCES



## ➤ Le Parcours du Cœur des CM2 : une matinée sportive et citoyenne au parc du château

Mardi 29 avril, les élèves de CM2 des écoles de la ville se sont retrouvés dans le parc du château pour participer aux Parcours du Cœur, une initiative nationale de prévention santé portée par la Fédération française de cardiologie.

### Un cross en relais dynamique et solidaire

Répartis en équipes de cinq, les 90 élèves présents ont relevé un défi collectif : parcourir un maximum de tours sur une boucle de 700 mètres tracée autour du parc.

Sous un soleil radieux, les enfants ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Grâce à une organisation fluide (points de relais, ravitaillements, encadrants positionnés sur le parcours), la course s'est déroulée dans une excellente ambiance.

### Ateliers et sensibilisation : comprendre l'importance de bouger

Entre deux passages, les élèves ont également participé à des ateliers ludiques sur l'alimentation, animés par l'équipe



éducative et les intervenants sportifs. À travers des jeux de tri, dans une atmosphère conviviale et pédagogique, ils ont appris à distinguer les aliments "plaisir" des aliments "santé", et à repérer ceux qui sont bons pour le cœur.

### Une fin de matinée conviviale et valorisante

La rencontre s'est clôturée en douceur avec une séance collective d'étirements et de respiration guidée. En guise de reconnaissance, chaque élève a reçu un diplôme de participation, symbole de son engagement pour sa santé.

Les sourires, les encouragements et la solidarité ont rythmé cette matinée qui a parfaitement allié sport, plaisir et éducation à la santé.



Dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP), du 31 mars au 4 avril, les élèves de l'école Marie Marvingt ont participé à diverses activités centrées sur le sport, l'inclusion et le dépassement de soi.

### Des séances d'initiation aux sports adaptés

Les enfants ont participé à des ateliers visant à les mettre en situation de handicap, leur permettant de comprendre les défis quotidiens rencontrés par les personnes en situation de handicap, tout en développant leur empathie et leur capacité à travailler en équipe.

## ➤ Une semaine sportive et inclusive autour de la Semaine Olympique et Paralympique

Les élèves ont ensuite continué à explorer des activités en lien avec l'inclusivité et l'adaptation des sports. Les échanges ont été très enrichissants, et les élèves ont particulièrement apprécié la diversité des expériences proposées : cécifoot, boccia, volley assis, goalball...

La semaine s'est clôturée en beauté par un grand challenge tennis réunissant l'ensemble des classes participantes. Le matin, quatre classes se sont succédé sur différents ateliers de tennis, l'occasion pour les élèves de mettre en pratique les compétences motrices, techniques et collectives développées tout au long de la semaine. L'après-midi, les quatre autres classes ont pris le relais, dans une ambiance toujours aussi dynamique et enthousiaste. Très investis, les

enfants ont montré une belle motivation, portés par l'envie de progresser et le plaisir de se dépasser dans un cadre ludique et structuré.

La présence active des parents pour animer les ateliers, ainsi que l'implication de l'équipe éducative, ont largement contribué à la réussite de cet événement. Les élèves ont fait preuve d'une grande curiosité et d'une belle ouverture d'esprit. Entre découvertes, échanges et efforts partagés, cette Semaine Olympique et Paralympique a permis de mettre à l'honneur des valeurs essentielles telles que le respect, la solidarité et l'inclusion.

**L'engagement collectif autour de ce projet a permis de faire de cette journée un moment marquant pour tous.**

## ÉCOLE MARIE MARVINGT

## ➤ Un engagement pour la biodiversité

Tout au long de l'année scolaire, des **intervenants du Parc naturel régional (PNR)** sont venus à la rencontre des élèves de cycle 2 (CP, CE1 et CE2) de l'école Marie Marvingt pour les sensibiliser à la protection de l'environnement et les accompagner dans leur **apprentissage du rôle d'écocitoyen**. Les élèves ont ainsi réfléchi et mené des actions pour favoriser la biodiversité au sein de leur école.

Les CP se sont intéressés de près aux **coléoptères et autres petites bêtes du jardin**, découvrant leur rôle essentiel dans les écosystèmes. Leur travail s'est poursuivi avec **l'étude des hérissons**, qui s'est conclue par la fabrication de deux abris (le second réalisé par les CE2).



Les CE1, de leur côté, ont exploré le **monde fascinant des rapaces nocturnes**. Ils ont même eu l'occasion de disséquer des pelotes de réjection pour



mieux comprendre leur alimentation. Leur découverte des coléoptères s'est prolongée à travers une activité artistique à l'encre. Ils ont également été sensibilisés à **l'importance des abeilles sauvages et à la nécessité de leur protection**.

Les CE2 ont mis les mains dans la terre: **plantation de bulbes dans les bacs**,



**semis de plantes mellifères** sur le champ vert, et familiarisation avec des plantes dites "indésirables" qui ne le sont finalement pas tant que ça car elles peuvent être consommées ou utilisées pour calmer les démangeaisons par exemple. (achillée millefeuille, plantain, ortie...).

Ils ont également appris à **reconnaître les oiseaux de nos jardins**, les observant aux alentours de l'école grâce à des jumelles et ont **fabriqué des mangeoires** en abaisse-langues pour aider nos amis à plumes à passer l'hiver.

Pour conclure ce projet riche en découvertes, l'école a investi dans **trois nichoirs et trois hôtels à insectes**, installés par les services techniques dans les différentes cours, afin de laisser une trace durable de cet engagement pour la nature.



## ÉCOLE SAINT-EXUPÉRY

## ➤ Classe de voile

Du 12 au 17 mai, les CM2 de l'école Saint-Exupéry se sont rendus sur l'île d'Arz, dans le Morbihan, pour une classe de découverte consacrée à la découverte de la voile et du milieu marin. Au programme de cette semaine ensoleillée : voile, pêche à pied, matelotage, découverte de la réserve ornithologique du golfe, visite d'une ferme ostréicole avec dégustation d'huîtres et une escapade sur l'île aux Moines pour découvrir le dolmen de Penhap.

En plus des activités éducatives, les élèves ont partagé des moments conviviaux, renforçant ainsi les liens d'amitié et la solidarité au sein du groupe. Ces instants de partage, entre rires et découvertes, ont été des moments forts de cohésion. Une très belle semaine hors des murs de l'école et de précieux souvenirs à chérir !



ROBERT TSCHANHENZ  
6<sup>e</sup> ADJOINT COMMERCE, VIE URBAINE  
ET PROXIMITÉ



## Ici, les services de la ville travaillent pour vous...

### ➤ Avancement des travaux de la future médiathèque



Les travaux de construction de la future médiathèque avancent. La phase de sécurisation du bâtiment de l'Orangerie, élément central du projet, vient de s'achever. Cette étape cruciale a permis de stabiliser la structure existante et de garantir des conditions de travail optimales pour les prochaines interventions.

Dès à présent, les entreprises vont entamer une nouvelle phase importante : la démolition de la toiture ainsi que des différents planchers de l'Orangerie. Cette opération marque



une transformation majeure du bâtiment, en préparation à sa réhabilitation et son intégration dans le futur équipement culturel.

Dans le cadre de cette étape, l'arrivée de la grue est programmée pour la première quinzaine de juin. Elle permettra d'assurer les levages nécessaires au démontage et à l'évacuation des éléments de charpente et de plancher. Sa présence sur le chantier signale le passage à une phase plus technique et spectaculaire du projet, visible de tous.

### ➤ Campagne de marquage au sol



Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité et de la lisibilité des déplacements urbains, la commune lance une campagne de marquage au sol qui s'étendra sur plusieurs années. Cette opération d'envergure vise à renouveler, moderniser et sécuriser l'ensemble des marquages présents sur l'espace public, qu'il s'agisse de signalisation routière, de passages piétons ou d'aménagements cyclables.

La première phase de cette campagne débutera dans les prochaines semaines et se concentrera sur le centre-ville, secteur à forte fréquentation. Une attention particulière sera portée à la piste cyclable, qui fera l'objet d'un rafraîchissement complet du marquage afin de renforcer sa visibilité, sa continuité, et de favoriser les mobilités douces.

Les travaux seront réalisés en dehors des heures de forte affluence afin de limiter les perturbations pour les usagers de la route et les riverains. Une signalisation temporaire sera mise en place pour assurer la sécurité de tous durant la durée des interventions.

**Ce programme s'inscrit dans une volonté de renforcement de la sécurité routière, d'encouragement à l'usage du vélo et d'harmonisation des espaces de circulation à l'échelle de la commune.** Les phases suivantes concerneront progressivement les autres quartiers, selon un planning qui sera communiqué en amont.

La Ville remercie les habitants pour leur compréhension et leur coopération tout au long de cette campagne.

### ➤ Brèves

#### NETTOYAGE DES PANNEAUX DE RUE

Dans le cadre de l'entretien du cadre de vie, la Ville procédera prochainement au nettoyage de l'ensemble des panneaux de rue, avec une attention particulière portée au Domaine du Lys, où la végétation et le temps ont parfois altéré leur lisibilité. Cette opération vise à améliorer la visibilité de la signalétique, tout en contribuant à l'esthétique de nos espaces publics.

#### STATIONNEMENT DES POIDS LOURDS

Des places de stationnement pour poids lourds viennent d'être créées au niveau du 40 route de la Seigneurie (*Arrêté municipal 2025/090*). Hormis sur ces places spécifiques, le stationnement des poids lourds est interdit sur l'ensemble de la commune.

## SOIRÉE CABARET AU FOYER CULTUREL



C'était une soirée mémorable, le 2 mai, avec le **spectacle proposé par la troupe Entrons dans la Danse**. Près de 30 danseurs ont enflammé la scène en nous offrant leur show **"Cabaret"**. Devant un public de 250 spectateurs enthousiastes,

ils ont présenté un éventail de danses allant du contemporain au French Cancan. Un grand merci à eux pour ce moment exceptionnel et une fierté pour Lamorlaye !

**Ce spectacle a été offert par le Bridge Club de Lamorlaye dans le cadre de sa fête annuelle**, une occasion de faire connaître ce sport intellectuel populaire qui stimule les neurones, la logique, le calcul mental, l'esprit d'équipe et la mémoire !

**Le club, avec ses 120 membres passionnés et quelques champions formés au sein du Club, offre des cours gratuits jusqu'à l'intégration dans les tournois.**

Venez les rencontrer lors du Forum des Associations le samedi 6 septembre.

## 2<sup>e</sup> ÉDITION DE LA LYS'OISE

La Lys'Oise 2025, organisée par Run in Lys n'a pas été qu'une simple course, elle a été une véritable célébration du sport, de l'esprit d'équipe et de la convivialité.

Avec 400 dossards disponibles, l'événement a attiré une foule enthousiaste et diverse, prête à relever les défis proposés.

2 parcours, 2 expériences, mais une seule constante : le plaisir et la bonne humeur, la marque de fabrique de La Lys'Oise !

Merci aux runners, aux organisateurs bénévoles, à la police municipale pour la sécurisation

de l'événement, et aux services techniques pour la logistique.

Et merci aux nombreux spectateurs, familles et amis, qui ont apporté une énergie incroyable aux coureurs lors de leurs passages.



## WEEK-END SOLIDAIRE



Jolis moments de partage et de solidarité à Lamorlaye lors du "Vide ta chambre" et du loto, organisés par l'équipe *Les Dakiras*, composée de Valérie Caron et de Manoëlle Martin, engagées dans le prochain Rallye Roses des Sables au Maroc en octobre prochain.

Chaque équipe participe en collectant des fonds et en soutenant des actions caritatives. Les animations de ce week-end avaient pour objectif de soutenir "Les Enfants du désert", une des associations partenaires du rallye.

Un GRAND MERCI à tous les commerçants et entreprises de notre territoire Sud de l'Oise, pour les superbes lots offerts pour notre loto, aux services techniques et à la Ville de Lamorlaye, ainsi qu'à Boutiquecycle Saint-Maximin pour le gros lot.

*Commerçants de Lamorlaye : Carrefour, Art-coiffure, Margaux Gautherin, Meringue & petit pois, Volutes, Magicfleurs, Bricomarché, Hans et Moi, Arcadia, Des Pierres à croquer, Nature et Bien-être, Atelier Jutin, Pizzeria Dolce Vita, Institut Guinot, Delaveaux, Beauty Spa, N Hair J, À la Bonne Renommée, Lamorlaye Optique, Sesityl, Arcad'Optic, PYB, Le Cheval blanc, M. Leuk, Golf du Lys-Chantilly.*

## MERCI POUR VOS DONNS...



Le mercredi 28 mai, les services techniques ont procédé à la collecte de conserves alimentaires dans les écoles de la ville au profit de l'épicerie sociale de Chantilly avec laquelle travaille le CCAS de Lamorlaye. Cette initiative solidaire permet de soutenir les familles en difficulté et de leur offrir une aide alimentaire précieuse.

Nous remercions tous les élèves et leurs familles qui ont participé à cette collecte pour leur générosité et leur soutien. 98 kilos de conserves ont pu ainsi être collectés.

# 80<sup>e</sup>

ANNIVERSAIRE

## WEEK-END COMMÉMORATIF DES 80 ANS DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945 ET DE LA LIBÉRATION DE LAMORLAYE

À l'occasion des 80 ans de l'Armistice du 8 mai 1945, Lamorlaye a vécu un week-end riche en émotions, placé sous le signe de la mémoire, de la transmission et du recueillement. Organisé par la Ville avec l'association Market-Garden, les associations morlacuméennes Alma et Agora, le Musée des Bombardements de Saint-Maximin, et avec la participation pour les expositions de particuliers (M. et M<sup>me</sup> Gréal et M. Ahrur), cet événement a su rassembler de nombreux habitants autour d'un programme commémoratif dense, mêlant reconstitution historique, cérémonies officielles, expositions et animations.



Libération de la ville de Lamorlaye le 30 août 1944. Vers 16h, venant de Chaumontel



La journée du 8 mai a débuté par l'**inauguration d'une plaque commémorative** (à l'initiative de l'association Alma), sur l'avenue de la Libération, **lieu de passage de la 5<sup>e</sup> division blindée de la 1<sup>re</sup> armée américaine ayant libéré la ville de Lamorlaye puis celle de Chantilly le 30 août 1944**. Ce geste symbolique est venu ancrer dans l'espace public un souvenir que nul ne doit oublier.

Ensuite le **cortège s'est dirigé vers le monument aux morts au cimetière pour la commémoration de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie**. En présence de M. le Maire Nicolas Moula,



des adjoints et élus locaux, des anciens combattants, de M<sup>me</sup> Jean secrétaire de l'Alma, des représentants associatifs et des habitants de Lamorlaye, les enfants des écoles ont chanté La Marseillaise, rendant un hommage aux combattants et aux victimes de la guerre. Le dépôt de gerbe et le recueillement qui ont suivi ont rappelé l'importance de préserver la mémoire collective.

Dès le matin, le parc du château s'était transformé en un **camp militaire américain reconstitué, grâce au remarquable travail de l'association Market-Garden**. Il comprenait différents postes thématiques animés par des bénévoles en tenue d'époque, qui ont su intéresser les visiteurs. Un poste de soins montrait les pratiques médicales de l'époque, un bénévole expliquait plus loin le fonctionnement de "la roulante", cuisine mobile utilisée pour fournir des plats chauds aux troupes, tandis qu'à un autre poste on pouvait découvrir les systèmes de communication utilisés durant le conflit. D'autres espaces permettaient également de découvrir les armes, les véhicules militaires, les uniformes, l'école pendant la guerre...

Jusqu'au dimanche, **plusieurs expositions autour de la Seconde Guerre mondiale comprenant des maquettes, photos, diaporama, objets, uniformes... étaient également présentées**, permettant d'aborder le conflit d'un point de vue historique et humain. Ces **expositions** ont été de plus **visitées par les élèves de CM2 de la ville et des classes de 3<sup>e</sup> du collège de**



Lamorlaye, pour qui cette découverte a été l'occasion d'un temps fort de sensibilisation et de réflexion. Enfin, un jeu de rôle pédagogique sur la Seconde guerre mondiale, animé par Les Rôlistes de Morlacca (Agora) était destiné aux jeunes enfants.

Ces reconstitutions et expositions ont permis au public, et notamment aux plus jeunes, de mieux comprendre le quotidien en temps de guerre, entre peur, espoir, solidarité et résilience.

**Ce week-end commémoratif fut un moment fort de partage intergénérationnel, de transmission et de respect. Merci à tous ceux, bénévoles, enseignants, élèves et habitants, qui ont contribué à faire vivre cette page de notre histoire commune.**

La municipalité remercie les commerçants de Lamorlaye qui ont contribué à cet événement : À la Bonne Renommée, Carrefour, Intermarché et Nos Graines et nos Pains.

## COMMÉMORATION AVEC L'ALMA

Du 8 au 11 mai, l'Alma – Association Lamorlaye, Mémoire et Accueil – a participé de plusieurs façons à la célébration du 80<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale organisée par la municipalité : un grand merci pour l'éclat donné à cet anniversaire et pour y avoir associé l'Alma !



Tout d'abord nous avons concrétisé, grâce à la municipalité, notre demande de l'an dernier : **créer un lieu qui rappelle que Lamorlaye a été libérée le 30 août 1944 par l'armée américaine !** C'est l'Alma qui a conçu et fait imprimer la plaque qui a été installée le 8 mai sur l'avenue de la Libération près du château. Nous sommes heureux d'avoir contribué à cet hommage.

L'Alma était aussi **présente, comme chaque année, au cimetière** pour déposer des fleurs devant le monument aux morts, en hommage cette fois aux soldats et Résistants morts pour la France.

L'Alma a également participé à la belle cérémonie qui s'est déroulée le 9 mai au collège : nous avons été invités à parler aux élèves de la Libération de Lamorlaye.

Enfin, ou plutôt en même temps, **l'Alma a présenté une exposition qui abordait de nombreux aspects de la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale à Lamorlaye** et qui a accueilli un très nombreux public d'adultes et de jeunes.



→ **Le parcours des soldats morlacuméens morts pour la France** : ils sont 16. 12 sont tués au combat : 9 en 1940 au cours de la Bataille de France, 3 en 1944. Avec, pour **William Baldock** citation à la Division, Croix de Guerre étoile d'argent et médaille militaire à titre posthume ; pour **Jules Lefebvre** citation au Corps d'Armée, Croix de Guerre étoile vermeil ; pour **Maurice Bérast** et **Robert Levasseur** médaille militaire à titre posthume.

→ **La Résistance** : au moins 16 résistants identifiés et des témoignages sur 3 résistants **Maud Rimbart, Marie-Louise Boston** et **Louis Soleil**.



Croix de Lorraine gravée sur un mur de Lamorlaye



Les remerciements d'Eisenhower à Marie-Louise Boston

→ **Le Foyer du Lebensborn installé dans le manoir Menier de novembre 1943 au 10 août 1944** : une vingtaine d'enfants y seraient nés dans le cadre de la politique nazie qui visait à la fois à développer le "bon sang" et à éliminer le "mauvais sang", ces deux aspects étant fortement liés et tous deux sous la direction d'Hitler.

→ **La Libération par la 5<sup>e</sup> division blindée de la 1<sup>re</sup> armée américaine**, la "bataille de Lamorlaye", des témoignages et un diaporama présentant les photos prises à Lamorlaye le 30 août 1944 et les jours suivants par Robert Galas.

→ **Et aussi les prisonniers de guerre** (68 hommes au moins), **les déportés**

(quatre dont un parce que juif), **les victimes civiles** (six dont deux tués par les Allemands), **les Britanniques habitant à Lamorlaye** (très nombreux à être internés comme ressortissants de puissance ennemie), **les chevaux** (ceux de Lamorlaye, réquisitionnés ou volés ; ceux de la Wehrmacht, mis au repos dans les nombreuses écuries réquisitionnées ou soignées de la gale dans l'écurie Bartholomew transformée en hôpital), **la vie quotidienne et la vie municipale sous l'occupation, l'UMRAC à Lamorlaye...**

L'Alma avait commencé dès 2002 à recueillir auprès de ses adhérents leurs souvenirs de cette période (*publiés dans sa première revue*) ; nous sommes toujours disponibles pour recueillir, si vous le souhaitez, ceux que vous tenez de vos parents. Nous poursuivons les recherches dans les archives : un travail d'histoire et de mémoire auquel nous sommes très attachés.

Plus de détails sur notre blog : [www.lamorlayealma.wordpress.com](http://www.lamorlayealma.wordpress.com)

## COMMÉMORATION AU COLLÈGE

### FRANÇOISE DOLTO

Le 9 mai à 10h30, en présence de Monsieur Geisen, chef de l'établissement et de Madame Palaniaye, adjointe au maire, le collège a **rendu hommage aux femmes et aux hommes qui ont combattu pour la liberté**, souvent au péril de leur vie. Madame Jean de l'association Alma a ensuite partagé avec les élèves le récit de la libération de Lamorlaye.



Plus de 300 élèves ont ensuite entonné le "Chant des partisans" sous la direction de leur professeure d'éducation musicale, Madame Cagnon Leclerc. La cérémonie s'est conclue par **une minute de silence** en mémoire des victimes.

L'après-midi, les élèves et leurs enseignants ont profité des expositions et reconstitutions proposées au château.



YASMINE CHANI  
5<sup>e</sup> ADJOINTE POLITIQUE CULTURELLE,  
ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET ÉVÉNEMENTIELLE



## ➤ Un Peu d'Ailleurs

### Escale au Portugal

Dimanche 29 juin, de 10h à 17h au Foyer culturel

À la découverte du Portugal : venez échanger avec des intervenants passionnés... et tentez de gagner une escapade au Portugal !



### PROGRAMME

#### AU FOYER CULTUREL

- **Panneaux commentés** sur la culture portugaise
- **Exposition** de tableaux de Maguy Vaz
- **Spectacles de danses à 14h45.** Association "Souvenir du Portugal"
- **Artisanat** d'inspiration portugaise
- **Produits gourmands**
- **Exposition des dessins** du concours des 6-11 ans - Vote du public
- **11h : rencontre avec** l'auteure de livres de cuisine **Sylvie Da Silva**
- **11h30 : atelier culinaire**
- **12h à 17h : dédicaces** par l'auteur

#### ATELIERS POUR ENFANTS

- **2 ateliers "Dessine un azulejo"** à 11h15 et 14h15. (10 enfants).  
→ Inscription sous réserve de places disponibles auprès de Virginie au 06 14 09 16 28.  
→ L'achat d'une entrée par l'adulte accompagnateur est indispensable pour l'accès à l'atelier.

#### À L'EXTÉRIEUR DU FOYER

- **Restauration** avec espaces aménagés pour le déjeuner (burgers, traiteur cuisine portugaise)
- **Glaces artisanales**
- **Buvette** : bières portugaises et boissons sans alcool

Un **Concours de dessin** est organisé chez certains commerçants de Lamorlaye **du 1<sup>er</sup> au 26 juin, ouvert aux enfants de 6 à 11 ans** sur le thème *Imagine une représentation d'un des emblèmes du Portugal*. Avec vote du public le 29 juin sur place.

#### À 17h sur la scène du Foyer culturel

- **Remise des prix** aux trois gagnants du concours de dessin.
- **Tirage au sort du jeu.** Nombreux lots à gagner.

Tarif : 5 € adultes, gratuit pour les moins de 18 ans

Renseignements : [1peu.dailleurs@gmail.com](mailto:1peu.dailleurs@gmail.com)

## ➤ Vivre au Lys

Dans le cadre des **festivités qui marqueront le Centenaire de la création du Domaine du Lys-Chantilly** tout au long des quatre derniers mois de l'année 2025, l'association Vivre au Lys proposera deux manifestations.

**Grande soirée festive Samedi 13 septembre De 19h à 23h, square d'Aumale**

✓ Un cocktail d'accueil offert ✓ Un buffet dînatoire ✓ Une animation musicale ✓ Un bal ✓ Un spectacle chorégraphique ✓ Un photobooth ludique

La soirée se déroulera au square d'Aumale dans le parc de l'ASA du

Lys-Chantilly. Le **thème retenu** est celui des "**Années Folles 1920/1929**" qui encadrent la création du Lys en 1925. Elle sera ouverte à l'ensemble des résidents du Lys, adhérents et non-adhérents de l'association Vivre au Lys. Un programme détaillé sera publié ultérieurement.

La seconde manifestation est programmée dans le cadre du thème de l'environnement forestier du Lys prévu en novembre.

**Troc de plantes Samedi 22 novembre**

**De 10h à 13h (lieu à préciser)**

Le principe en est bien connu : les participants viennent avec plantes, boutures,



graines, arbustes... et procèdent à des échanges. Café chaud et viennoiseries sont offerts à tous les visiteurs.

Contact : [www.vivreaulys.com](http://www.vivreaulys.com)  
[vivreaulys@gmail.com](mailto:vivreaulys@gmail.com)  
07 49 10 89 08

## Centre Culturel & Sportif

### RETOUR SUR LE STAGE MULTISPORTS

Durant les vacances de printemps, le Centre Culturel et Sportif de Lamorlaye a proposé un **stage sportif varié et enrichissant** à destination des 7-11 ans : art du cirque, mini-golf, volley-ball, gymnastique et activités de roue (roller, stake et trotinette).

Chaque après-midi, les enfants ont participé à une activité différente, leur permettant de développer des compétences motrices, de décou-

vrir de nouvelles disciplines et de partager des moments conviviaux en groupe. Une pause goûter quotidienne dans une salle du château favorisait également les échanges et la détente entre les participants.

Ce stage a offert une belle opportunité d'apprentissage et de partage dans une ambiance chaleureuse.



### JOURNÉE DÉCOUVERTE ! SAMEDI 30 AOÛT DE 10H À 16H AU FOYER CULTUREL

Venez découvrir toute la richesse des activités proposées.

Au programme : démonstrations, initiations, rencontres avec les professeurs et inscriptions pour la nouvelle saison.

### INSCRIPTIONS

→ Les **préinscriptions pour les adhérents** seront possibles à partir de fin juin.

→ Pour les **nouveaux membres**, rendez-vous à partir de fin août au Centre Culturel & Sportif et au Forum des Associations le 6 septembre.

Horaires : Lundi : 14h > 17h30 • Mardi : 10h > 11h30 / 14h > 19h

Mercredi et jeudi : 10h > 11h30 / 14h > 17h30 • Vendredi : 14h > 17h30

Renseignements : château • 03 44 21 64 95 • [www.ville-lamorlaye.fr](http://www.ville-lamorlaye.fr)

## AMAP Les Paniers de la Reine Blanche



**Vous recherchez des aliments sains, savoureux et cultivés avec amour tout en soutenant les agriculteurs de notre région ?**

Ne cherchez plus, notre AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) est l'endroit

idéal pour répondre à vos besoins ! Légumes croquants, fruits gorgés de soleil, œufs fermiers, viandes savoureuses, fromages artisanaux, pains, miel... vous trouverez tout ce dont vous avez besoin pour composer des repas sains et équilibrés pour toute la famille.

**Distribution tous les mardis sur le parking de la mairie de 18h à 19h.**

Contact : Facebook : Les Paniers de la Reine Blanche Lamorlaye <https://lespaniersdelareineblanche.wordpress.com/>

## Tennis-club de Lamorlaye

**La Fête du Club se déroulera le samedi 28 juin.**

**Parents, enfants et amis sont conviés à partir de 10h pour diverses animations jusqu'au soir.** (Matches libres : tennis, pickleball).

Un **magasin ambulant** (ventes de textiles et chaussures de sports) sera présent de 14h30 à 17h30. À partir de 18h un **food truck** pour la restauration est prévu comme l'an dernier.

Les **stages d'été (tennis et multisports) ouverts à tous, sont organisés du 7 juillet au 1<sup>er</sup> août** et selon la demande du 4 au 8 août comme à chaque période de grandes vacances.

Renseignements et inscriptions :  
03 44 21 58 01 ou par mail :  
[tennis@club-lamorlaye.fr](mailto:tennis@club-lamorlaye.fr)

## Au Coin des Poètes de Morlacca

### L'Écossais

*Le soldat était là bien campé  
sur ses jambes*

*Il soufflait comme bœuf que  
le soleil amuse*

*Sa chevelure auburn telle flamme  
qui flambe*

*Coulait en fiers éclats dessus  
sa cornemuse*

*Son grand bonnet à poil se dressait  
dans le vent*

*À l'ombre des créneaux du château  
d'Édimbourg.*

*Impassible il cornait regardant droit  
devant*

*Inondant de ses airs les murailles  
des faubourgs*

*Il portait longues chausses et kilt  
à carreaux*

*Pour rappeler à tous sa place dans  
le clan.*

*Les motifs des tissus évoquaient  
les barreaux*

*Sous lesquels tout un peuple  
retenait ses élans.*

*Le ciel était beau bleu et les  
passants passaient*

*Attentifs aux accords du soldat  
écossais.*

Ashem

## ↘ Entrons dans la Danse

Actualité bien chargée ces derniers mois pour nos élèves et professeurs !

Dès le mois de février, les concours régionaux CND Hauts-de-France : sur 11 élèves présentés, 5 ont reçu le 1<sup>er</sup> Prix national et se présenteront au concours national à Clermont-Ferrand.

En mars, concours AERA Dance compétition à Roissy, 5 élèves présentées et 4 iront en finale au théâtre du gymnase à Paris en juillet ! Mai, spectacle Cabaret pour le club de Bridge de Lamorlaye, soirée très réussie !

Pour finir, nos deux spectacles de fin d'année "Les Années Folles", tous les élèves de l'école (170) et salles combles au Foyer culturel ! Nos professeures, Stéphanie et Céline, sont extrêmement fières du travail accompli avec leurs élèves ainsi que du succès de leurs spectacles...



## ↘ CCL – Ciné-Club de Lamorlaye

**Lundi 23 juin**

**Projection "La Mélodie du bonheur"  
À 16h30 au Foyer culturel**



Film de Robert Wise avec Julie Andrews, Christopher Plummer, Eleanor Parker.

*Autriche, au moment de l'Anschluss. Une jeune femme se prépare à devenir religieuse.*

Adhérents et enfants mineurs accompagnés : gratuit. Une participation de 6 € est demandée pour les non-adhérents.

Contact : [cinephilesdelamorlaye@gmail.com](mailto:cinephilesdelamorlaye@gmail.com)

Nous vous informons avec tristesse du décès de **Bernard Jeannès** survenu le 23 mai 2025.

Il a beaucoup donné aux associations de Lamorlaye, au Comité de Jumelage, au Ciné-Club et à la Danse de salon qu'il présida plusieurs années.

Ceux qui l'ont connu ne l'oublieront pas. Hervé Moula

## ↘ CSR – Centre Social Rural

Toutes nos animations sont accessibles aux seniors après adhésion annuelle de 20 € et sur inscription préalable auprès de Coralie au 03 44 21 61 61 ou par mail à : [coralie.porquet@centre-social-rural-lamorlaye.org](mailto:coralie.porquet@centre-social-rural-lamorlaye.org)

*Pensez à vous inscrire ! Le nombre de places par atelier est limité.*

■ **Mardi 24 juin • 14h : Atelier "Socio-esthétique"**. Pose de vernis avec notre esthéticienne !

■ **Vendredi 4 juillet • 14h : Marche, promenade.** Selon la météo, venez marcher et vous promener en extérieur avec nos animatrices.

■ **Lundi 7 juillet • 14h30 : Projection du film "Saint-Ex"** à Cinédori, rue des Fraissiers à Orry-la-Ville. Durée : 1h38. Avec Louis Garrel, Diane Kruger, Vincent Cassel.

*Retrace les aventures en Argentine d'Antoine de Saint-Exupéry alors pilote de l'Aéropostale en 1930.*

■ **Mardi 8 juillet ou jeudi 10 juillet • 14h : Marche, promenade.** Selon la météo, venez marcher et vous promener en extérieur avec nos animatrices.



## ↘ EML – École de Musique de Lamorlaye

**CONCERT DE FIN D'ANNÉE**

**Samedi 21 juin, à 15h au Foyer culturel**

Entrée libre.

**PORTES OUVERTES & RÉINSCRIPTIONS**

**Samedi 28 juin, de 10h à 12h30 au pavillon de gardien du château**

EML sera présent pour enregistrer les réinscriptions avant le Forum des Associations de septembre et récupérer les badges du château.

Ensuite, à partir de 14h, EML proposera une **animation conviviale avec des élèves et professeurs et l'Ensemble instrumental**, dans l'espace autour du pavillon.

Renseignements : 06 07 82 44 99  
[info@eml-musique.com](mailto:info@eml-musique.com) • [www.eml-musique.com](http://www.eml-musique.com)

## ➤ Vélooise



### Vélooise accompagne le Challenge mobilité du collège

Vendredi 15 mai, l'atelier vélo s'est installé au collège Françoise Dolto en prévision de la semaine du Challenge mobilité. Des réglages de frein, de dérailleurs, des gonflages de pneus ; nos deux mécaniciens se sont activés avec l'aide de Jérôme Leshauris (CPE du collège) et la participation des collégiens.

### Le jeudi 19 juin, les CM2 à vélo au château de Lamorlaye

Nous accueillerons les élèves de la commune toute la journée pour des ateliers de sensibilisation à la sécurité routière. Le parc du château sera fermé toute la journée en raison des contraintes imposées par vigipirate pour les écoles.



### AVANT LA FÊTE DE LA MUSIQUE, RÉVISEZ VOS VÉLOS !

L'atelier sera ouvert exceptionnellement

**le vendredi 20 juin de 18h à 20h**

24 rue du G<sup>al</sup> Leclerc.

Rendez-vous à l'atelier, chaque premier mardi du mois de 18h à 20h.

**Prochain atelier mardi 1<sup>er</sup> juillet**

## ➤ Agora

**Jeudi 10 juillet**  
**Voyage sonore**  
**De 19h à 20h30**  
**À la Chapelle protestante**  
Place du Calvaire



**Du 7 au 11 juillet**  
**Stages Théâtre (6-10 ans)**  
**De 10h à 12h, Foyer culturel**

Nous vous proposons un stage pour vos enfants pendant les prochaines vacances scolaires. "Jouer implique l'ensemble de notre être, nous jouons avec nos émotions, nos sensations, nos sentiments, notre imaginaire... entrer dans la dynamique du théâtre, tout en s'amusant... c'est déjà prendre conscience de son corps et d'être à l'aise avec lui, découvrir sa capacité d'expression, le faire bouger, parler, affirmer sa motricité. Évoluer dans l'espace, savoir écouter, se concentrer, développer l'imagination, la créativité et le rythme."

## ➤ Avenir Gym Rythmique

**Samedi 28 juin**  
**Gala de fin d'année**  
**À 18h30 au gymnase La Thève**

L'année touche à sa fin et nos gymnastes sont impatientes de vous présenter tout ce qu'elles ont appris !

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre **Gala de fin d'année, un moment festif et plein d'émotions à partager en famille**. Au programme : des rubans qui virevoltent, des cerceaux qui dansent, et surtout, des sourires à profusion !

Ce gala est l'occasion parfaite de venir encourager nos gymnastes et de célébrer ensemble une belle saison sportive.

Contact : 07 61 99 60 09

Instagram : @avenirgymrythmique

Facebook : Coye-Lamorlaye Avenir GR



Renseignements et inscriptions :  
06 23 85 56 97

NICOLAS MOULA

MAIRE DE LAMORLAYE, 1<sup>er</sup> VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE



## ➤ L'Hôpital des Jockeys à Chantilly : un nouveau départ assuré



L'avenir de l'Hôpital de Chantilly Les Jockeys est désormais sécurisé. **Le tribunal de commerce de Bobigny a validé, le lundi 14 avril, le projet de reprise porté par un groupement constitué par la CCAC – Communauté de communes de l'Aire cantilienne, le groupe hospitalier Victor Pauchet d'Amiens et la clinique Saint-Côme de Compiègne.** La reprise a pris effet à compter du 25 avril.

### Une mobilisation collective pour préserver l'offre de soins

Cette décision marque l'aboutissement d'un travail de longue haleine conduit sous l'impulsion de François Deshayes, maire de Coye-la-Forêt et président de la CCAC, et d'Éric Woerth, député de l'Oise, tous deux administrateurs de l'hôpital. Leur objectif : maintenir une offre de soins de proximité dans l'Aire cantilienne et plus largement dans le sud de l'Oise, une région marquée par des difficultés d'accès aux soins ces dernières années.

Ils ont su associer toutes les parties prenantes qui ont apporté leur contribution

à l'élaboration de ce projet de reprise et notamment l'équipe médicale, les salariés, les syndicats, l'Agence régionale de santé (ARS), les partenaires de l'établissement, les services de l'État, le préfet de l'Oise et bien entendu une majorité d'élus locaux.

Il s'agit là d'une véritable assise quant à un équilibre indispensable entre le site senlisien du Groupement hospitalier public du sud de l'Oise (GHPSO), un établissement public, et l'Hôpital cantilien des Jockeys, un établissement privé.

Les élus de l'Aire cantilienne ont d'ailleurs voté, lors du conseil communautaire du 10 avril, l'adhésion à la nouvelle association créée pour gérer l'établissement dans le cadre du plan de reprise.

### Une nouvelle dynamique pour un pôle hospitalier majeur dans le sud de l'Oise

Le "Groupe hospitalier des Jockeys", nouveau nom de l'établissement, proposera une offre de soins diversifiée en médecine, chirurgie et cancérologie,

avec une capacité de 121 lits et un centre d'imagerie lourde. Ce projet, soutenu par l'Agence régionale de santé (ARS), vise à redéployer durablement l'activité de l'hôpital et à sécuriser les conditions de travail du personnel. Un plan d'investissement ambitieux, tant matériel qu'immobilier, accompagnera cette modernisation.

### Un modèle de gouvernance original

Dans ce montage innovant, **la CCAC devient propriétaire des murs de l'hôpital, tandis que la gestion est confiée à deux acteurs** majeurs de l'offre de soins dans les Hauts de France : le **groupe Victor Pauchet** (majoritaire) et la **clinique Saint-Côme**.

L'organisation repose sur une **structure tripartite** : une **association loi 1901** assurera les missions d'Établissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC), une **société privée** exploitera l'établissement, et un **Groupement de coordination sanitaire (GCS)** coordonnera les deux entités et contractualisera le bail avec la CCAC.

Par ailleurs, **la CCAC siègera au Comité de concertation stratégique des jockeys (C2SJ)**, en charge de définir les grandes orientations de l'établissement par une vision commune de l'offre de soins.

Enfin, un **Comité de suivi de la dynamique médicale**, propre à la CCAC et composé d'élus, permettra également un bilan semestriel de l'activité en lien avec la direction du groupe hospitalier.

D'après la conférence de presse de François Deshayes, président de la CCAC et d'Éric Woerth, député de l'Oise

## CCAC – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE

La CCAC vous accueille au 17 bis rue Guillemot, 60500 Chantilly • Tél : 03 44 62 46 60

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 • Le vendredi de 8h30 à 12h

➔ [www.ccac.fr](http://www.ccac.fr) • Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (Facebook et Instagram)

## ENSEMBLE POUR LAMORLAYE

Chères Morlacuméennes, chers Morlacuméens,  
Comme évoqué lors de notre dernière tribune, nous vous informons que Messieurs Florent Ressian et Emmanuel Renard ont choisi de quitter le groupe que nous avons porté lors des dernières élections municipales et pendant ces cinq années de mandat.

D'un commun accord, nous avons décidé de ne plus utiliser l'entité "LAMORLAYE C'EST VOUS" jusqu'à la fin du mandat. Elle pourra être reprise par Messieurs Ressian et Renard dans le cadre de leurs projets politiques.

Madame Eliane Ernault et moi-même poursuivons notre engagement avec les mêmes convictions, les mêmes valeurs, et toujours sans étiquette politique. Nous continuerons de travailler en bonne entente avec l'équipe municipale, dans l'intérêt de notre ville et de ses habitants.

Nous soutenons la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui vise à mieux maîtriser l'évolution immobilière et architecturale de Lamorlaye, pour préserver son identité tout en préparant l'avenir.

Alors que l'année scolaire touche à sa fin, les beaux jours annoncent une saison estivale riche en activités. Malgré les travaux en cours au parc du château (médiathèque, salle de spectacle), les animations d'été auront bien lieu, pour le plaisir de tous, petits et grands.

Ensemble, nous poursuivons nos efforts pour les Morlacuméens et pour faire vivre les valeurs de respect, de tranquillité et de bien-être.

Pierre-Yves BENGHOZI  
Eliane ERNAULT  
Ensemble pour Lamorlaye

Avec Emmanuel Renard, nous avons quitté le groupe de Pierre-Yves Benghouzi en raison de nombreux désaccords sur l'avenir de Lamorlaye. Il nous semblait nécessaire de clarifier notre position et de poursuivre notre engagement dans l'intérêt des Morlacuméens.

Tout au long de cette mandature, nous nous sommes efforcés d'exercer une opposition constructive. À chaque désaccord, nous avons proposé des alternatives, convaincus que le débat d'idées est essentiel à la vie démocratique locale.

Deux résultats concrets illustrent cette démarche : la médiathèque s'installera à l'Orangerie, et une consultation citoyenne décidera du futur aménagement de notre cœur de ville. Ce sont là des projets que nous portons depuis 2017 avec constance.

Parce que Lamorlaye mérite une vision ambitieuse, nous proposons aussi d'ouvrir le cœur de ville sur l'avenue de la Libération, avec la création d'un rond-point et de parkings à l'angle de cette avenue et de celle du Général Leclerc. Ce projet renforcera l'accessibilité, le dynamisme commercial et la convivialité du centre-ville.

Continuons ensemble à imaginer une ville apaisée, vivante, et fidèle à ce qui fait son charme. L'avenir de Lamorlaye se construit avec vous.

Florent RESSIAN

## LE BON SENS POUR LAMORLAYE

L'OPPOSITION SE DIVISE.

Depuis le début de cette mandature, le conseil municipal a œuvré avec sérieux et constance pour répondre aux attentes des Morlacuméens, avec une priorité : l'intérêt général.

Être maire, c'est d'abord décider. Faire des choix, arbitrer, tenir un cap. Au-delà des intentions, seuls les actes comptent. Administrer une commune exige vision, méthode et sens des responsabilités.

Être maire, c'est aussi être à l'écoute : des habitants, des acteurs du territoire, des élus – y compris de l'opposition – quand les idées sont constructives. Nous avons toujours encouragé le dialogue et le débat démocratique. C'est ainsi que nous avons avancé sur des projets majeurs pour Lamorlaye.

Ainsi, l'installation de la médiathèque à l'Orangerie, la révision du PLU ou l'assainissement ont été construits avec une seule méthode : la concertation la plus large possible.

La consultation citoyenne du projet cœur de ville est un exemple concret de ce désir de construire ensemble.

C'est pourquoi, n'oubliez pas de venir voter le dimanche 22 juin !

Nicolas MOULA  
Le Bon Sens pour Lamorlaye

# L'AGENDA

JUIN - JUILLET - SEPTEMBRE



## JUIN

Samedi 21

### Concert de fin d'année EML

• À 15h au Foyer culturel  
• Voir en page 20

Dimanche 22

■ **Vote consultatif de la population – Projet Cœur de Ville** • De 8h à 18h au Foyer culturel • Voir en page 8

■ **Sortie Nature “Apprenez à mieux connaître la flore de notre commune”** • Organisée par le PNR Oise Pays-deFrance • Rdv à 13h30 sur le parking de la mairie • Voir en page 7

Lundi 23

■ **Ciné-Club “La Mélodie du bonheur”** • À 16h30 au Foyer culturel • Voir en page 20

Mardi 24

■ **Atelier “Socio-esthétique”** • Organisé par le Centre Social Rural • À 14h • Voir en page 20

Vendredi 27

■ **Réunion publique “ABC communal”** • Organisée par le PNR Oise Pays-de France • À 20h au Foyer culturel • Voir en page 7

Samedi 28

■ **Gala de fin d'année** • Organisé par Avenir Gym Rythmique • À 18h30 au Foyer culturel • Voir en page 21

■ **Fête du Club du Tennis-Club de Lamorlaye** • À partir de 10h • Voir en page 19

Dimanche 29

■ **Journée “Escale au Portugal”** • Organisée par Un Peu d'Ailleurs • De 10h à 17h au Foyer culturel • Voir en page 18

## JUILLET

Mardi 1<sup>er</sup>

■ **Atelier autoréparation vélos** • Organisé par VéloOise • De 18h à 20h, sur le parking de la mairie • Voir en page 21

L'info en continu sur [www.ville-lamorlaye.fr](http://www.ville-lamorlaye.fr), sur Facebook et sur appli mobile IntraMuros

Mardi 2

### Campagne de vaccination

• Organisée par le Centre Municipal de Santé de Lamorlaye • De 10h à 17h au Foyer culturel • Voir en page 3

Du vendredi 4 au dimanche 13

### FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

DANS LE PARC DU CHÂTEAU

#### Festival de musique

• 3 concerts les 4, 5 et 6 juillet, dans le parc du château

#### Lamorlaye Plage

• Du 7 au 12 juillet, tous les jours de 14h à 20h dans le parc du château

13 juillet

• Feu d'artifice à 23h  
• Bal des Pompiers à la caserne des pompiers de Lamorlaye, à partir de 20h

Tout le programme sur le fascicule détachable en pages centrales

Vendredi 4

■ **Marche** • Organisé par le CSR • À 14h • Voir en page 20

Lundi 7

■ **Projection “Saint-Ex”** • Organisée par le CSR • Au Cinedori à Orry-la-Ville à 14h30 • Voir en page 20

Du lundi 7 au vendredi 11

■ **Stage Théâtre (6-10 ans)** • Organisé par Agora • De 10h à 12h, au Foyer culturel • Voir en page 21

Du lundi 7 au vendredi 1<sup>er</sup> août

■ **Stages de tennis et multi-sports** • Organisés par le Tennis Club de Lamorlaye • Voir en page 19

Mardi 8 ou jeudi 10

■ **Marche** • Organisé par le CSR • À 14h • Voir en page 20

Jeudi 10

■ **Voyage sonore** • Organisé par Agora • De 19h à 20h30, à la chapelle protestante, place du Calvaire • Voir en page 21

Pour communiquer vos événements : [communication@ville-lamorlaye.fr](mailto:communication@ville-lamorlaye.fr)

Samedi 19



## SEPTEMBRE

Samedi 6

### Forum des Associations

• De 14h à 17h au Gymnase La Thève  
• Voir en page 3

■ **Réunion Nouveaux arrivants** • À la mairie • Voir en page 3

Dimanche 14

■ **Brocante** • Organisée par le GACL Groupement des artisans et commerçants de Lamorlaye

Samedi 20

### Fête du Cheval

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE LAMORLAYE  
N° 52 • ÉTÉ 2025

Mairie - 24, rue du Général Leclerc  
60260 Lamorlaye - 03 44 21 64 00  
<https://www.ville-lamorlaye.fr>  
Facebook : ville de Lamorlaye  
Mail : [accueil@ville-lamorlaye.fr](mailto:accueil@ville-lamorlaye.fr)

Responsable de la publication :  
Nicolas Moula

Rédaction et secrétariat de rédaction :  
les Adjointes, les Services municipaux,  
les Associations

Maquette : Nancy Cossin

© Photos : Mairie de Lamorlaye, Freepik  
les Associations, Adobe Stock (couverture)

Impression : RAS



Tirage : 4 800 exemplaires  
Dépot légal à parution